

La vidéosurveillance tous azimuts

FOULAYRONNES La municipalité de Bruno Dubos a fait installer 23 caméras dans la commune. Reste à attendre l'aval de la préfecture pour leur mise en fonction

Ce n'était peut-être pas un projet secret, mais il faut reconnaître que l'installation de la vidéoprotection à Foulayronnes a plutôt surpris en ce début d'année. En quelques jours, 23 caméras accrochées aux candélabres ou sur des supports dédiés sont venues garnir le paysage, à la demande de la municipalité de Bruno Dubos. Il explique, presque surpris par la question : « Les caméras ? Nous l'avons annoncé dès la campagne électorale. C'est dans notre programme. Cela fait

« Nous sommes très souvent confrontés à de la casse ou du vandalisme sur nos équipements publics »

suite à une consultation, menée durant deux ans. Trois thèmes étaient largement arrivés en tête lorsque nous avons étudié les retours : maintenir un centre médical, le développement durable et la sécurité. Nous devons agir et la vidéoprotection est une de nos réponses à cette exigence de sécurité des habitants. »

Mais Foulayronnes ne se considère toutefois pas comme une commune à l'insécurité flagrante. Elle souffrirait davantage de maux tels que des délits routiers, des sé-

ries épisodiques de cambriolages, des incivilités ou des dégradations de bien publics, que des méfaits du grand banditisme. « Nous sommes très souvent confrontés à de la casse ou du vandalisme sur nos équipements publics. Le chapiteau à Flottis, par exemple, nous en sommes à 16 000 euros de remplacement des panneaux latéraux car ils sont régulièrement lacérés à coups de cutter. Or, nous n'identifions jamais les auteurs de ce vandalisme. »



La zone du Rouge et le rond-point du Chêne font partie des sites vidéosurveillés. PHOTOS «50»

ries épisodiques de cambriolages, des incivilités ou des dégradations de bien publics, que des méfaits du grand banditisme. « Nous sommes très souvent confrontés à de la casse ou du vandalisme sur nos équipements publics. Le chapiteau à Flottis, par exemple, nous en sommes à 16 000 euros de remplacement des panneaux latéraux car ils sont régulièrement lacérés à coups de cutter. Or, nous n'identifions jamais les auteurs de ce vandalisme. »

30 euros par caméras

Enfin, commune du nord de l'agglomération, largement traversée par les automobilistes qui se dirigent vers le Villeneuveois, Foulayronnes connaît aussi un nombre important de délits routiers. Routes traversantes, équipements publics seront donc les points les plus surveillés par les caméras. « Nous avons pensé le positionnement de celles-ci avec la gendarmerie. Quant à son fonctionnement quotidien, il sera géré par une entreprise à qui nous louons le matériel. Le coût est de 30 euros par caméra et par mois, une somme tout à fait acceptable pour notre budget. »

Bientôt filmés, ils ne sourient pas

L'opposition conduite par Laurent Maillard n'a pas manqué de réagir à l'installation de la vidéoprotection, notamment sur la page de son nouveau site Internet. « Nous nous posons beaucoup de questions, à commencer par celle-ci : est-il normal que les élus du Conseil municipal n'aient jamais entendu parler de ce projet ? » Car si le maire l'avait bien annoncé dans son programme de campagne, jamais le sujet n'aurait été évoqué en séance du conseil municipal. « C'est dommageable car, même si installer la vidéo protection appartient au pouvoir de police du maire, cela aurait mérité un débat entre élus. » L'opposant poursuit sur le coût du projet : « Rien ne figure sur les documents budgétaires soumis aux élus. Comme d'habitude à Foulayronnes, les décisions se prennent dans le huis clos du bureau du maire. D'ici à ce qu'on apprenne demain que l'idée lui a pris d'acheter des drones de surveillance... » La prochaine séance du conseil municipal devrait être animée.

Reste que si les caméras sont installées, elles ne sont pas encore en service, car la préfecture doit obligatoirement donner quitus à tout projet de vidéo protection. Une validation pas encore arrivée sur les coteaux foulayronnais.

Laurent Cluchier